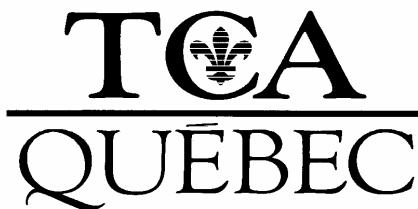


PROGRAMME DE FORMATION DES TCA-QUÉBEC

PROCÉDURE D'INSCRIPTION



FRAIS D'INSCRIPTION:

Les frais d'inscription varient selon les coûts organisationnels que le syndicat doit assumer. (Ex: location de salle, hébergement, matériel, etc...)

Immédiatement après avoir fait les inscriptions, veuillez nous faire parvenir un chèque à l'ordre du **Fonds québécois d'éducation des TCA** pour le montant total des inscriptions, à l'adresse mentionnée ci-dessous:

Monsieur André Gendron
Service de l'Éducation
TCA-Québec
565, Crémazie est, bureau 10 100
MONTRÉAL (Québec) H2M 2W1
Téléphone: (514) 389-9223
Sans frais : 1 (800) 361-0483
Télécopieur : (514) 389-3578
Courriel: tca5@tca.qc.ca

INSCRIPTION:

On peut s'inscrire à ces cours **par l'entremise du responsable à l'éducation de sa section locale**, qui communiquera par la suite les noms des participant(e)s, au moins quinze (15) jours à l'avance, à la secrétaire du Service de l'éducation des TCA-Québec, Madame Chantal Désilets.

Lors de changements tels que: horaire, remise ou annulation d'un cours, la procédure s'appliquera à l'inverse, c'est-à-dire que la secrétaire du Service de l'éducation communiquera avec la personne qui a soumis les inscriptions.

Tous les changements concernant les inscriptions devront être communiqués à Chantal, et ce, au moins quinze (15) jours à l'avance, afin de préparer adéquatement le matériel de cours.

S'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions, nous serons dans l'obligation d'annuler le cours.

Tous les cours débutent à 8h30 précises et se terminent à 16h30.

Note: En ce qui concerne les cours en santé et sécurité, les salaires seront défrayés comme par le passé, c'est-à-dire subventionnés par la FTQ, et ce jusqu'à épuisement des dites subventions allouées aux TCA-Québec.